

## Le logement social

Un logement social, est un logement mis à disposition soit en location (logement locatif social), soit en acquisition (accession sociale à la propriété), et accessible financièrement aux personnes rencontrant certaines difficultés et/ou ayant des revenus modestes.

Les organismes proposant des logements sociaux sont des bailleurs sociaux. Ils peuvent être publics (la plupart du temps) ou privés.

Dans le secteur public, il s'agit des Offices Publics de l'Habitat (OPH).

### Plafonds de ressources

[Le plafond de ressources](#) pour pouvoir bénéficier d'un logement social est défini chaque année par décret

### Modalités d'inscription

Un dossier unique est à remplir pour l'ensemble des Offices Publics de l'Habitat.

Vous pouvez vous procurer ce dossier selon 4 possibilités :

- S'adresser par courrier à un organisme qui vous adressera la demande
- Retirer un dossier dans n'importe quelle mairie ou organisme OPH.
- [Télécharger et imprimer le dossier de demande](#), pour vous aider à remplir ce formulaire, une [notice explicative](#) est également proposée.
- [Remplir et enregistrer en ligne votre demande de logement](#)

Pour des informations plus complètes vous pouvez consulter le site de l'ADIL49 concernant [les démarches](#) à effectuer

Après dépôt des dossiers, en fonction de votre situation rapprochement vers conseillers des HLM

Il est conseillé aux demandeurs de relancer régulièrement les organismes présents sur son territoire, ainsi que la mairie de sa commune pour un traitement plus rapide de la demande.

### Liste des bailleurs sociaux

- [Maine et Loire Habitat](#) propose des logements sur l'ensemble du département
- [Le Toit Angevin](#) propose des logements sur l'ensemble du département
- [Angers Loire Habitat](#)
- [Le Val de Loire](#)
- [Soclova](#)
- [Logi-Ouest](#)
- [Le gourpe Gambetta](#)
- [Sèvre Loire Habitat](#)
- [Saumur Habitat](#)